



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNICATION

CP n° 64 du 26 avril 2013

PROTOCOLE DE DISCUSSION CATÉGORIEL : AFFIRMER LES PRIORITÉS

Comme cela était prévu de longue date par le calendrier social du ministre de l'Éducation nationale, les discussions catégorielles dans l'Éducation nationale viennent de s'ouvrir. Elles visent à acter, avec les organisations syndicales représentatives, les priorités en matière catégorielle pour les trois années à venir. Elles doivent se conclure par la signature d'un accord avec les organisations syndicales.

Le ministre respecte ainsi la parole donnée aux organisations syndicales représentatives. Le Sgen-CFDT n'en attendait pas moins, sur le fond comme sur la forme.

Loin de faire du triomphalisme, le Sgen-CFDT a conscience que les discussions vont être difficiles dans un contexte économique dégradé où les attentes des personnels sont fortes. Mais la faiblesse des marges de manœuvre rend d'autant plus nécessaire de prioriser l'action future. Le Sgen-CFDT se satisfait, d'ailleurs, que le cadre de discussion proposé mette avant tout l'accent sur les catégories à faible revenu et l'équité entre les différents corps.

Mais, surtout, le Sgen-CFDT, et avec lui toute la confédération CFDT, se réjouit que l'Éducation nationale rentre enfin dans le cadre de la démocratie sociale prévu par les accords de Bercy et se donne les moyens d'un dialogue de qualité qui se déroule au grand jour et qui responsabilise tous les acteurs.

Le Secrétaire Général du Sgen-CFDT, Frédéric Sève, sera reçu lundi matin par le cabinet du ministre. À cette occasion, le Sgen-CFDT portera ses revendications et demandera que la discussion s'inscrive dans le processus global d'évolution des métiers.

Contact presse Sgen-CFDT :

Pierre FRUSTIER,
01 56 41 51 02

06 42 20 18 81

attaché de presse
atdepresse@sgen.cfdt.fr